

“Les dépenses totales pour l'administration du Conseil Fédéral de l'association ne devront jamais excéder en aucune année la proportion de 10 ou au plus de 15 pour cent des sommes totales des recettes brutes suivant ce qu'il sera décidé en assemblée du conseil.”

Le Conseil Local de Hull No. 2 a été autorisé de présenter l'amendement suivant :—

“Un membre n'aura droit aux bénéfices de décès d'épouse que douze mois après son admission dans la société.”

EN DEUIL.

I

C'est en deuil surtout que je l'aime :
Le noir sied à son front poli,
Et par ce front le chagrin même
Est embelli.

Comme l'ombre le deuil m'attire,
Et c'est mon goût de préférer,
Pour amie, à qui sait sourire
Qui peut pleurer.

J'aime les lèvres en prière ;
J'aime à voir couler les trésors
D'une longue et tendre paupière
Fidèle aux morts.

Vierge, heureux qui sort de la vie
Embaumé de tes pleurs pieux ;
Mais plus heureux qui les essuie :
Il a tes yeux !

SULLY PRUD'HOMME.

Notes Diverses sur la Prochaine Session Fédérale.

Nous publions dans ce numéro du PRÉVOYANT les noms des substituts qui ont été choisis pour représenter les Conseils Locaux et les Bureaux de perception à la prochaine Session du

Conseil Fédéral qui s'ouvrira à Rockland, le 4 octobre au soir.

Tous les représentants devront avoir leur lettres de créance, lesquelles devront être dûment signées.

Les substituts ne peuvent être admis à la session qu'en remplacement du Conseiller Législatif. Il n'y aura que le représentant accrédité à l'ouverture de la session qui pourra siéger durant la durée de la Session du Conseil Fédéral.

Les membres des Conseils Supérieur, Financier et Judiciaire sont de fait membres du Conseil Fédéral et n'ont pas besoin de lettres de créance. Les frais de passage et les dépenses sont payés par la société.

OFFICIERS DU CONSEIL FÉDÉRAL.

Président d'honneur, Sa Grandeur
Mgr J. T. Duhamel, archevêque d'Ottawa.

Chapelain Général, Monsignor J. O. Routhier, V. G.

Président Général, O. Durocher.
1er Vice-Président Général, A. J. Ribout.

2nd Vice-Président Général, Nap. Pagé.

Directeur Général, Chas. Desjardins.
Chancelier Suprême, le Chevalier F. R. E. Campeau.

Contrôleur Supérieur, Albert Allard.
Censeur Suprême, L. A. E. St. Pierre.

Trésorier Supérieur, A. A. Taillon.
Receveur Général, S. C. Larose.
Médecin Général, G. R. Chevrier.
Greffier Général, Alf. Dostaler.
Sergent-d'armes, Ant. Pâquet.